



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bombes de gonflage des pneumatiques

Question écrite n° 119508

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur une nouvelle manière de polluer notre environnement. Auparavant, lorsqu'on avait un pneu à plat, on utilisait la pompe qui se trouvait dans le coffre de la voiture, on gonflait et on rangeait cette dernière. Aujourd'hui, cet outil est devenu obsolète malgré sa propension à éviter toute pollution. On se sert dorénavant de bombes de gonflage que l'on jette - pourquoi s'encombrer d'un flacon vide - et qui échouent de ce fait par dizaines sur les bas côtés de routes. Quand on connaît l'incalculable période nécessaire pour constater la disparition d'un objet qui n'apparaît pas d'une utilité extrême, mais dont on peut estimer l'impact néfaste sur notre environnement, il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur cette question et les mesures éventuelles qu'elle pourrait mettre en oeuvre pour minimiser ladite pollution.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119508

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2017